



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Geographie

de l'Université Paris-Est Marne-la-
Vallée

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-La-Vallée- UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008428

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Marne La Vallée, Boulevard Descartes, Bâtiment C Bois de l'Etang.

- Délocalisation(s):/

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Géographie* de l'Université de Marne-La-Vallée constitue une filière traditionnelle dans le domaine des *Sciences humaines et sociales* (SHS). La formation est généraliste et comporte une première année commune avec la mention d'*Histoire* et la mention de *Sociologie*. Puis elle offre une consolidation des connaissances disciplinaires en deuxième année, avec une ouverture possible vers d'autres SHS. La spécialisation se fait avec deux parcours en troisième année : *Géographie* (avec option pré-Capes et pré-PE pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement) et *Aménagement et études urbaines*.

Cette orientation progressive permet à l'étudiant de s'orienter dans les différents masters proposés à l'Université de Marne-La-Vallée (essentiellement dans le master *Urbanisme, aménagement, transport* (UAP), mais aussi dans le master *Espaces, sociétés, territoires*, le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) etc.) et dans plusieurs universités parisiennes. Plus généralement, les débouchés professionnels se font après un master, s'appuyant sur les compétences et les connaissances acquises durant toutes les années de formation, alliant alors de solides compétences disciplinaires à une culture générale. Les métiers sont alors diversifiés (métiers de l'enseignement, de l'urbanisme, du développement local, de l'ingénierie territoriale, de l'architecture, du développement, du tourisme par exemple).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de *Géographie* de l'Université de Marne-La-Vallée est une création récente (2010-2011) pour les trois années de licence. Pendant plusieurs années, seule la troisième année *Etudes urbaines* existait. La licence a été restructurée avec le recrutement d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, créant ainsi une continuité dans les trois années de formation. Elle accueille encore des effectifs réduits mais solides (une quarantaine d'étudiants en licence 3), plutôt bien encadrés au sein d'une formation dont la structure, les contenus et les modalités sont adaptés à des visées clairement explicitées. Cette restructuration a été mise à profit pour proposer en première année une année commune à trois mentions : *Géographie*, *Histoire* et *Sociologie*. Elle met en place des apprentissages progressifs et un travail efficace sur les compétences transversales. Elle offre également des possibilités de passerelles entre les trois mentions et à la fin des trois années un large éventail de masters dans lesquels les étudiants peuvent postuler. Elle permet également, pour les meilleurs étudiants, à l'issue de la première année, de faire le choix de maintenir deux disciplines sur les trois préalablement enseignées, en vue d'un double-diplôme.

Le projet pédagogique est cohérent sur les trois années de licence avec une spécialisation progressive qui permet à l'étudiant de faire ses choix de cursus, en 3^{ème} année (L3), au travers de deux parcours : *Géographie* et *Aménagement et études urbaines*. En 2^{ème} année (L2), une initiation à l'urbanisme prépare les étudiants à l'orientation en L3. La part forte des travaux dirigés en L2, dans la continuité des enseignements de 1^{ère} année (L1) montre le souci de l'équipe pédagogique d'accompagner les étudiants dans l'apprentissage des compétences disciplinaires et méthodologiques.

La formation est cohérente et solide d'un point de vue disciplinaire, dans les différents domaines de la géographie, intégrant même les aspects techniques de la discipline (outils informatiques dédiés), mais également ouverte sur d'autres sciences humaines et sociales. L'ensemble des disciplines enseignées vise à développer chez l'étudiant l'acquisition de toute une série de compétences académiques ou méthodologiques (analyse, synthèse, communication écrite et orale...). La forte proportion de contrôle continu (au moins 50 %, parfois 100 %) soutient le travail régulier et accompagné des étudiants, améliorant leur réussite.

En première année, un parcours d'excellence est proposé à une vingtaine d'étudiants en partenariat avec deux lycées du bassin géographique ; la sélection se fait sur dossier. Le parcours permet à ces étudiants de postuler et d'intégrer des Instituts d'Etudes Politiques (IEP). Les étudiants qui n'intègrent pas d'IEP sont ceux qui choisissent le double diplôme.

La poursuite d'études en master qui concerne la quasi-totalité des étudiants de licence est préparée par cette spécialisation et par une initiation à la recherche. La récente création de la formation ne permet pas encore d'analyser la diversité des orientations, des poursuites d'études et des insertions professionnelles, en particulier pour le nouveau parcours *Géographie*.

La réflexion pédagogique semble un souci constant de l'équipe avec une volonté d'encadrer fortement les étudiants dès leur arrivée à l'université. L'accent est mis sur la méthodologie universitaire en première année mais surtout disciplinaire au travers des différents outils de la géographie. Le dispositif d'aide à la réussite combine informations auprès des étudiants en difficulté et tutorat d'accompagnement (par des étudiants de master encadré par un enseignant référent). La préprofessionnalisation est présente par le biais d'enseignements dédiés et dans le parcours *Aménagement et études urbaines* par un atelier qui permet à des étudiants de répondre à des commandes passées par des professionnels et d'avoir ainsi une première approche du milieu professionnel (privé ou public).

Un stage facultatif au semestre 4 ou au semestre 6 prépare les étudiants à leur orientation (parcours en L3) et à leur poursuite d'études en master. L'équipe pédagogique travaille alors à l'orientation des étudiants par d'autres biais pas toujours bien explicités. De même, la politique internationale n'est pas développée, malgré des accords existant au niveau de l'établissement. La possibilité de séjours dans d'autres universités existe pourtant.

La forme du dossier traduit le dynamisme et la rigueur d'organisation qui caractérisent cette mention. Mais elle ne permet pas de montrer l'appropriation par cette équipe de toute une série de dispositifs créés soit par l'établissement, soit par l'équipe pluridisciplinaire qui travaille à la complémentarité des trois mentions (*Histoire*, *Géographie*, *Sociologie*). Ainsi, si une évaluation des enseignements par les étudiants est pratiquée, elle n'est effectuée qu'à propos des travaux dirigés, or certains enseignements se font en cours magistraux. Par ailleurs, le pilotage ne montre pas l'utilisation de ces données par l'équipe. De même, les dispositifs d'aide à la réussite sont bien décrits, mais ils apparaissent strictement identiques dans les trois dossiers, sans que l'on puisse évaluer quelle est la place de chacun dans cette politique de soutien aux étudiants. Les données de suivi des étudiants sont également communes, ne permettant pas de savoir ce qui ressort de telle ou telle mention.

- Points forts :
 - La formation est cohérente avec une architecture progressive.
 - L'existence de la pluridisciplinarité en 1^{ère} année.
 - Les compétences disciplinaires et transversales en *SHS* offrant un enseignement généraliste, théorique et technique progressif et complémentaire, avec des réorientations possibles en cours de licence.
 - L'équipe pédagogique est impliquée dans des dispositifs d'aide à la réussite et dans les réorientations.

- Points faibles :
 - La visibilité des poursuites d'études et des débouchés est insuffisante.
 - Le pilotage est encore insuffisant.
 - La politique internationale est insuffisante.
 - Le stage est uniquement optionnel, en L2 ou en L3.
 - Il y a un manque de cohésion dans la terminologie employée dans le dossier ne facilitant pas la lecture de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Si la mention a bien réussi son développement sur trois années, devenant une mention complète de licence, le travail sur les débouchés et sur les poursuites d'études, seulement esquissé à l'heure actuelle, pourrait être systématisé. Il pourrait reposer sur les stages déjà existants, sur la présence de professionnels dans la formation qui pourrait être développée, sur la constitution d'un conseil de perfectionnement stimulant ainsi la réflexion et le pilotage. Le développement d'une politique internationale pourrait venir utilement appuyer cette réflexion et offrir des parcours différenciés aux étudiants.

La nécessité de travailler ensemble dans une mention dont la première année est commune à trois mentions doit continuer, mais elle devrait être associée à une autonomisation plus importante, qui se marque par des dossiers spécifiques, des projets nettement identifiés et appropriés par chacune des équipes pédagogiques. Si une partie de la stratégie peut être commune, les débouchés, les poursuites d'études et les spécificités étudiantes nécessiteraient sans aucun doute un travail plus différencié et plus autonome. Ainsi les compétences additionnelles (langues, informatique, bureautique) et les compétences préprofessionnelles (stage et projet professionnel) pourraient être déclinées dans une perspective spécifique à la mention.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la mention de licence :

Géographie

Pas d'observations

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

